



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement et du logement**

Le Préfet

Saint-Denis, le 9 SEP. 2021

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), la préfecture de La Réunion lance un appel à projets qui a pour objectif de soutenir des actions de sensibilisation à la sécurité routière en cohérence avec les enjeux du Document Général d'Orientations (DGO) 2018-2022 du département.

Les comportements dangereux restent la principale cause de mortalité sur nos routes : vitesse, alcool, stupéfiants et circulation irrégulière des piétons sur la chaussée.

Malgré une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, la situation reste fragile et il est nécessaire de poursuivre nos efforts en proposant de nouvelles actions locales de prévention au plus près de la population.

Aussi, au titre du PDASR 2022, je vous invite à nous faire parvenir tous vos projets comportant ou non une demande de subvention. De plus, les actions proposées pourront faire l'objet d'une aide matérielle et humaine dans leur réalisation avec notamment le réseau des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR).

Je vous remercie d'adresser vos projets d'action par mail, avant le 30 novembre 2021, délai de rigueur, à : securiteroutiere.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr

La notice de cadrage ci-jointe vous apportera les conseils utiles à l'établissement de vos projets d'action.

Je tiens à vous remercier pour votre implication déterminante dans la lutte contre l'insécurité routière dans notre département.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération très distinguée.

Liste des destinataires in fine

Le Préfet

Pour le préfet et par délégation
Le sous-préfet, directeur de cabinet
du préfet de La Réunion

Ottman ZAÏR

Destinataires :

- Monsieur le président du Conseil Départemental
- Madame la présidente du Conseil Régional
- Mesdames et messieurs les maires du département
- Mesdames et Messieurs élus référents (mairies)
- Mesdames et Messieurs – responsable du CLSPD (mairies)
- Madame la rectrice de l'académie de La Réunion
- Mesdames et Messieurs – Présidents des associations
- Mesdames et Messieurs – Directeurs et des services (services d'administration)
- Mesdames et Messieurs de structures diverses (entreprises, presse, assurances....)